

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 066 423

②1 N° d'enregistrement national : **17 00522**

⑤1 Int Cl⁸ : **B 26 D 3/24 (2017.01)**

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 18.05.17.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 23.11.18 Bulletin 18/47.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : Z-DESIGN — FR.

⑦2 Inventeur(s) : BOIZETTE CHARLES GUILLAUME.

⑦3 Titulaire(s) : Z-DESIGN.

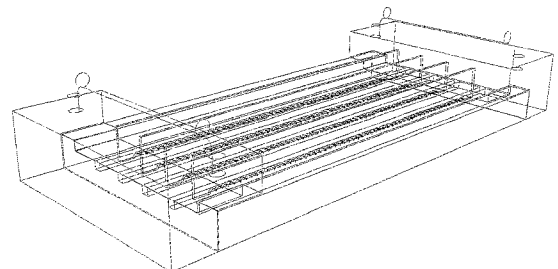
⑦4 Mandataire(s) : Z-DESIGN.

⑤4 **COUPE MOUILLETES.**

⑤7 L'invention concerne un dispositif permettant de dé-
couper sans risque de blessures, des bâtonnets alimen-
taires et particulièrement du pain afin d'obtenir à partir d'une
tartine de baguette, cinq mouillettes en un seul mouvement.

Il est constitué de deux blocs, indépendants et emboi-
tables de par leur formes, munis pour le bloc inférieur de rai-
nures et pour le bloc supérieur d'au moins deux lames
parallèles et solidaires. Le bloc supérieur possède des poi-
gnées pour effectuer le mouvement de coupe.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement desti-
né à la découpe de « mouillettes » de pain ou autres ali-
ments en forme de bâtonnets.



FR 3 066 423 - A1



La présente invention concerne un dispositif pour découper en bâtonnets dits « mouillettes » un morceau de baguette de pain déjà découpé au préalable sous forme de tartine.

Le découpage traditionnel des « mouillettes » se fait généralement avec un couteau, 5 bâtonnet par bâtonnet, la difficulté résidant dans le fait de briser/couper l'épaisseur de la croûte de pain, avec les risques de blessures que comporte la manœuvre.

Le dispositif selon l'invention remédie à ces inconvénients. Il comporte en effet selon une première caractéristique un socle, sur lequel est déposée la tartine, comprenant des rainures dans lesquelles les lames de l'élément supérieur viennent se loger. (1) L'élément supérieur, muni de 10 quatre lames solidaires espacées régulièrement vient s'accoupler, par un mouvement vertical, guidé par la forme même de l'ensemble (3), au socle, les lames dépassant en partie le seuil sur lequel repose la tartine, ce qui permet ainsi une découpe totale et en un seul mouvement de 5 bâtonnets (4).

Selon les modes particuliers de réalisation :

15 -Les dimensions du socle dans sa largeur et sa conformation sont prévues pour recevoir des tartines de pain de type « baguette »

-L'espacement des rainures permet d'obtenir cinq bâtonnets de largeur identique sur la largeur de la tartine.

-La forme du socle sert de guide femelle à l'élément supérieur (3).

20 -L'élément supérieur est formé de telle manière qu'il soit guidé autour et dans le socle et que les lames se logent dans les rainures (3).

-L'élément supérieur comporte deux poignées permettant de réaliser le mouvement vertical de coupe par « pression » tout en ayant les deux mains éloignées des lames (5).

-L'ensemble fermé a l'aspect d'un seul bloc (6)

25 Les dessins annexés illustrent l'invention :

-La figure 1 représente la vue de côté du dispositif.

-La figure 2 représente la vue de dessus du dispositif.

-La figure 3 représente la vue de face du dispositif.

-La figure 4 représente la vue en perspective du dispositif

30 En référence à ces dessins, le dispositif comporte un plateau inférieur muni de fentes (7) permettant de recevoir les lames du bloc supérieur en dessous du seuil de découpe et briser la croûte.

Le plateau comporte également un épaulement (3) servant à la fois de guide latéral pour la tartine mais également de guide latéral lors du mouvement vertical de coupe.

5 Les rainures ont un espacement régulier, comme les lames du bloc supérieur pour assurer une largeur égale des bâtonnets.

Le bloc inférieur peut être réalisé dans un bois compatible avec les produits alimentaires ou en téflon.

Le bloc supérieur réalisé avec le même matériau que le bloc inférieur a pour fonction de
10 solidariser les lames et pour particularité une défonce latérale et longitudinale (8) lui permettant de s'accoupler par guidage au bloc inférieur pour l'opération de découpe.

Les lames sont maintenues par des goupilles latérales non représentées sur les dessins, selon une variante non illustrée.

Le bloc supérieur comporte également deux poignées obligeant l'utilisateur à tenir ses mains
15 hors de portée des lames lors de la coupe et permettant une pression efficace sur le pain et en particulier la croute.

A titre d'exemple non limitatif, le bloc mesurera environ 200 mm de longueur, 100 mm de largeur et 40 mm de hauteur.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à la découpe de mouillettes à partir
20 d'une tartine de pain mais également à tout autre aliment pouvant être découpé en forme de bâtonnet.

REVENDICATIONS

- 1) Dispositif pour découper des aliments en bâtonnets tel que du pain. Il comporte deux
5 blocs indépendants s'accouplant lors de l'opération de découpe. Le bloc supérieur comportant au moins deux lames dentées type couteau à pain ou classique qui s'accouplent grâce à un système de guidage entre les deux blocs. Le bloc inférieur comporte des rainures permettant la découpe totale et un épaulement pour positionner l'aliment ou la tartine.
- 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les lames du bloc supérieur en
10 position « fermée » se logent dans les rainures en dessous du seuil de coupe et sont disposées à intervalles réguliers pour obtenir les bâtonnets en un seul mouvement.
- 3) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les formes du bloc inférieur et supérieur sont dessinées pour guider le mouvement d'accouplement et de découpe.
- 4) Dispositif selon la revendication 2 caractérisé en ce que l'épaulement latéral du plateau (3)
15 serve à la fois de retenue pour l'aliment à couper et de guide pour le mouvement de coupe.
- 5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé par des poignées sur le bloc supérieur visant à garantir un mouvement efficace et en toute sécurité.

1/2

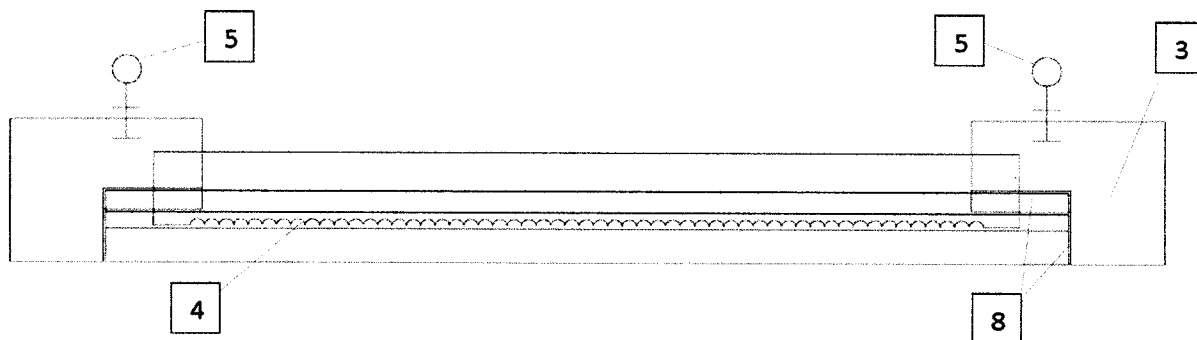


Figure 1

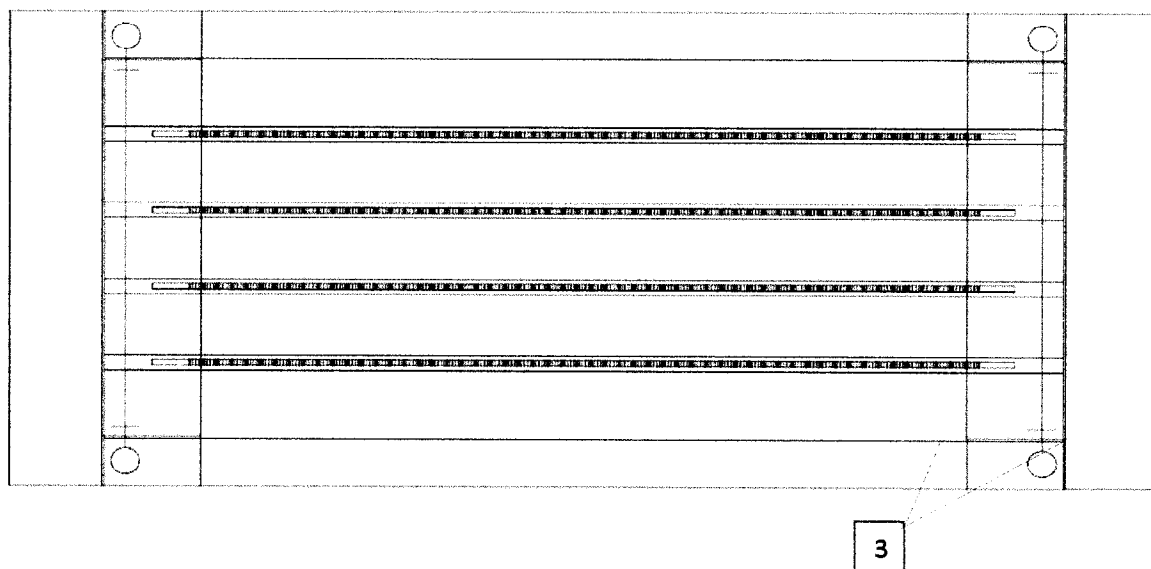


Figure 2

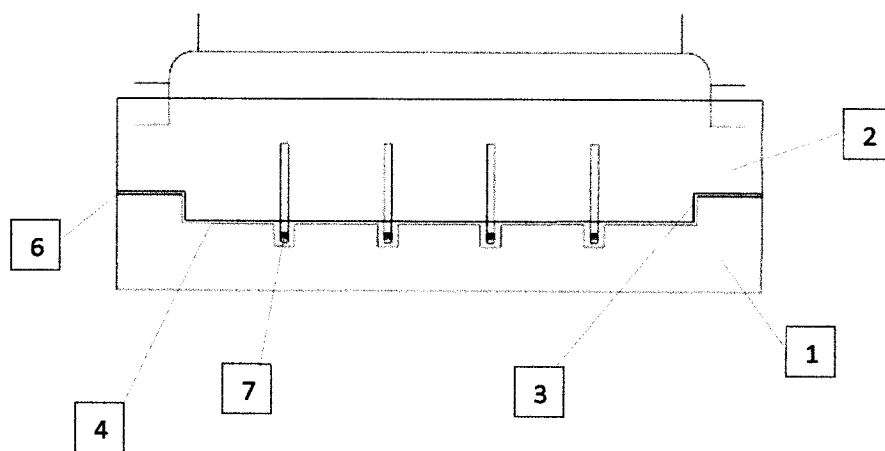


Figure 3

2/2

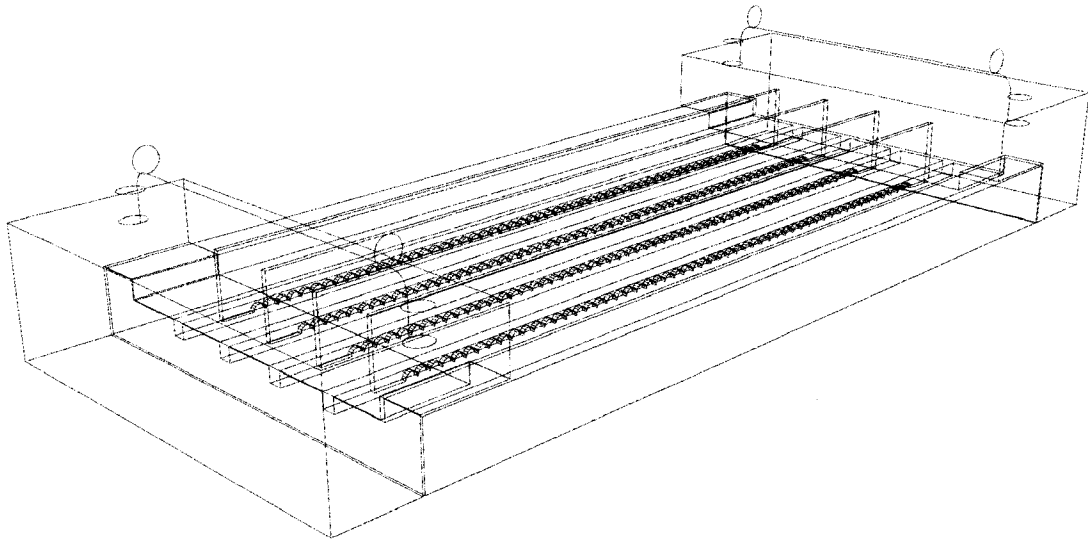


Figure 4

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 837901
FR 1700522

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	CN 204 868 983 U (ZHANGPU NONGPENG FOOD CO LTD) 16 décembre 2015 (2015-12-16)	1-3,5	B26D3/24
A	* abrégé; figures *	4	
A	WO 2011/033087 A2 (IAWS TECHNOLOGY & GLOBAL SERVICES LTD [IE]; CRONIN DONAL [IE]) 24 mars 2011 (2011-03-24) * abrégé; figures *	1-5	
A	CN 205 766 334 U (WU YONGJING) 7 décembre 2016 (2016-12-07) * abrégé; figures *	1-5	
A	CN 205 521 577 U (GUIZHOU QIANYUAN AGRICULTURE TECH CO LTD; LIU XIAOYU) 31 août 2016 (2016-08-31) * abrégé; figures *	1-5	
A	DE 370 240 C (KURT WELKE) 1 mars 1923 (1923-03-01) * revendication 1; figures *	1-5	
A	CN 205 033 274 U (HAIDILAO HOLDINGS CO LTD) 17 février 2016 (2016-02-17) * abrégé; figures *	1-5	
A	CN 206 011 185 U (ZHAO LIXING) 15 mars 2017 (2017-03-15) * abrégé; figures *	1-5	
A	US 2006/182861 A1 (AREND KARSTEN A R [CA]) 17 août 2006 (2006-08-17) * abrégé; figures *	1-5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			B26D
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		2 février 2018	Canelas, Rui
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite			
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1700522 FA 837901**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **02-02-2018**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
CN 204868983	U	16-12-2015	AUCUN	
WO 2011033087	A2	24-03-2011	CA 2774209 A1 EP 2477500 A2 WO 2011033087 A2	24-03-2011 25-07-2012 24-03-2011
CN 205766334	U	07-12-2016	AUCUN	
CN 205521577	U	31-08-2016	AUCUN	
DE 370240	C	01-03-1923	AUCUN	
CN 205033274	U	17-02-2016	AUCUN	
CN 206011185	U	15-03-2017	AUCUN	
US 2006182861	A1	17-08-2006	AUCUN	